

LA CHARTRE PAYSAGÈRE ARCHITECTURALE

UN OUTIL AU SERVICE DU PAYSAGE DU GRAND SITE DE FRANCE

Le Cirque de Navacelles se trouve au cœur des Causses Méridionales, constituant un ensemble de paysages splendides façonnés par les éléments et l'activité humaine. Ces espaces recèlent une biodiversité exceptionnelle, et sont reconnus au niveau national avec le label Grand Site de France, mais aussi mondial avec l'inscription du bien Causses et Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen sur la liste du Patrimoine mondial de l'Humanité, par l'UNESCO.

La Charte Paysagère et Architecturale est apparue comme le moyen de mettre en place une protection non réglementaire, d'adhésion volontaire, permettant de préserver le territoire du Grand Site de France, composé de 19 communes.

C'est un document de référence pour la préservation de la qualité des espaces et l'intégration paysagère des aménagements, des équipements et du développement des villages sur l'ensemble du Grand Site de France. La Charte constitue également un support de sensibilisation et d'information qui a pour objectif d'aboutir à une vision partagée du paysage et de l'architecture du territoire par tous ceux qui interviennent (élus, acteurs économiques et touristiques), qui y vivent (les habitants) ou qui s'intéressent à ce paysage.



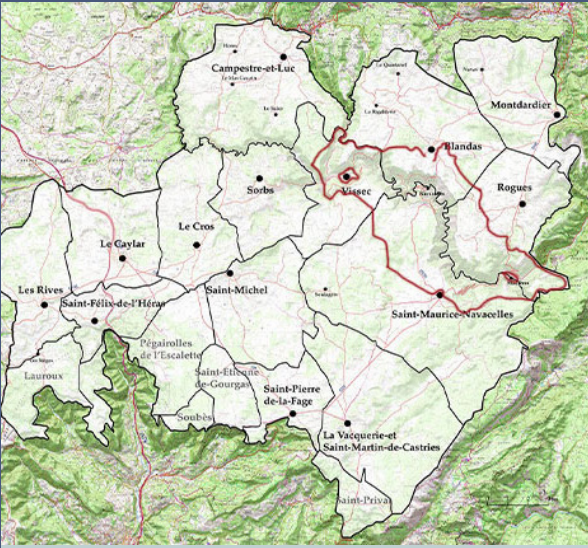
LE TERRITOIRE

LE GRAND SITE DE FRANCE DU CIRQUE DE NAVACELLES

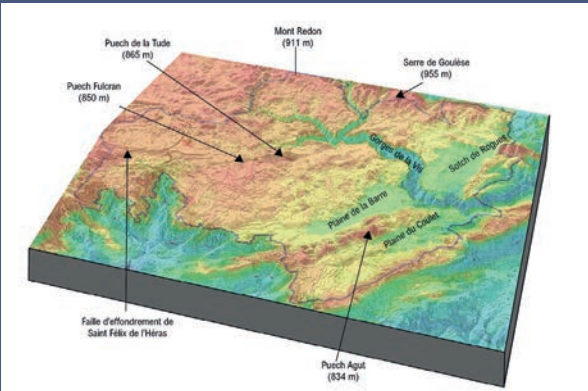
Le Grand Site de France du Cirque de Navacelles s'étend sur 46 000 hectares et englobe les trois causses les plus méridionaux de la longue chaîne des Causses : la partie Sud du Larzac dans l'Hérault et les causses de Blandas et de Campestre-

et-Luc dans le Gard. Ces causses forment de vastes plateaux dominés au Nord par les reliefs cévenols, surplombant au Sud la plaine du Languedoc et le littoral méditerranéen. Si les grandes villes de Montpellier, Nîmes, Béziers et Millau ne sont pas très éloignées du territoire, la topographie accidentée du Grand Site le préserve des fortes pressions urbaines. À l'échelle plus locale, ce sont deux villes qui bordent le Grand Site : Lodève et Le Vigan. Une grande partie du territoire (78%) est en zone cœur du Bien "Causses et Cévennes", inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Humanité, par l'UNESCO depuis 2011 pour sa valeur universelle exceptionnelle, en tant que paysage culturel vivant de l'agropastoralisme méditerranéen.

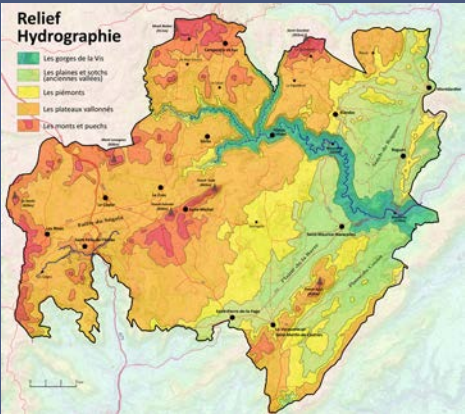
À l'intérieur du périmètre, le territoire se déploie autour du site classé du "Cirque de Navacelles et des Gorges de la Vis". Il comprend 12 communes, 14 centre-bourgs et de nombreux hameaux qui se répartissent en 2 intercommunalités : la Communauté de communes du Lodévois & Larzac dans l'Hérault et la Communauté de communes du Pays Viganais dans le Gard.



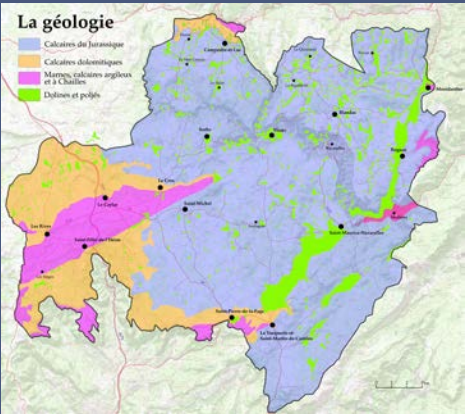
PÉRIMÈTRE DU GRAND SITE DU CIRQUE DE NAVACELLES
Site Classé «Cirque de Navacelles et Gorges de la Vis»



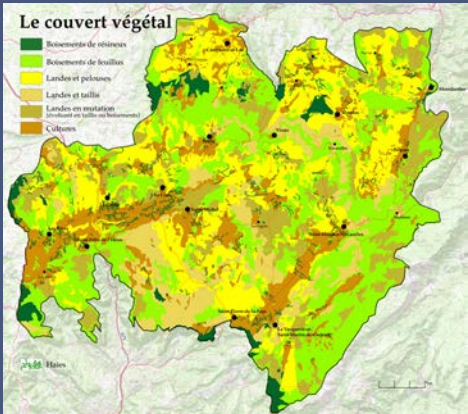
RELIEF DU PÉRIMÈTRE DU GRAND SITE



Le relief du site est caractéristique de la topographie caussenarde : de vastes plateaux calcaires entrecoupés par les gorges profondes et escarpées de la Vis qui chemine à environ 300 mètres en contrebas. Ces plateaux sont constellés de puechs et de dépressions (plaines et sotschs) qui dessinent un paysage subtilement vallonné où l'amplitude altitudinale n'excède pas les 351 mètres. Sur ces plateaux percés de grottes, d'avens et de fissures, l'eau superficielle est rare, l'eau de pluie disparaissant immédiatement pour cheminer en souterrain sur des kilomètres.



Le territoire se compose en grande partie de calcaires du jurassique, durs et imperméables et de calcaires dolomitiques à l'origine des paysages ruiniformes. Dans les dépressions (plaines, sotschs, dolines), les grès, argiles et cailloutis forment un sol propice à l'agriculture. A l'Ouest, le Ségala se distingue par un sol acide composé de marnes et argiles, également propice aux cultures.



La terre pauvre du causse, très particulière, est caractérisée par une végétation steppique de pelouses, landes et taillis de buis et genévriers (sur calcaire dur) que pâturent les troupeaux de moutons et par des terres labourables sur les sols fertiles des plaines et dolines. Le site, défriché pendant des siècles par ce système agropastoral, voit depuis quelques décennies l'embroussaillage progresser. La chênaie originelle se réinstalle peu à peu et les forêts artificielles de résineux (pins noirs d'Autriche essentiellement) s'étendent.

LE TERRITOIRE

UN RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE, ENTRE KARST ET MARNES DU TRIAS

Sur le Grand Site du Cirque de Navacelles, l'eau superficielle est très rare mais se trouve en abondance dans le sous-sol aquifère karstique. Ces réseaux souterrains s'assèchent au fur et à mesure que l'eau se fraie un chemin plus en profondeur, formant grottes, avens et abîmes. Ces quantités d'eau accumulées ressurgissent par des exurgences spectaculaires.



Lac temporaire des Rives



Cascade de Navacelles



Moulins de la Foux, à Vissec



Aven de St Férreol à Campestre-et-Luc

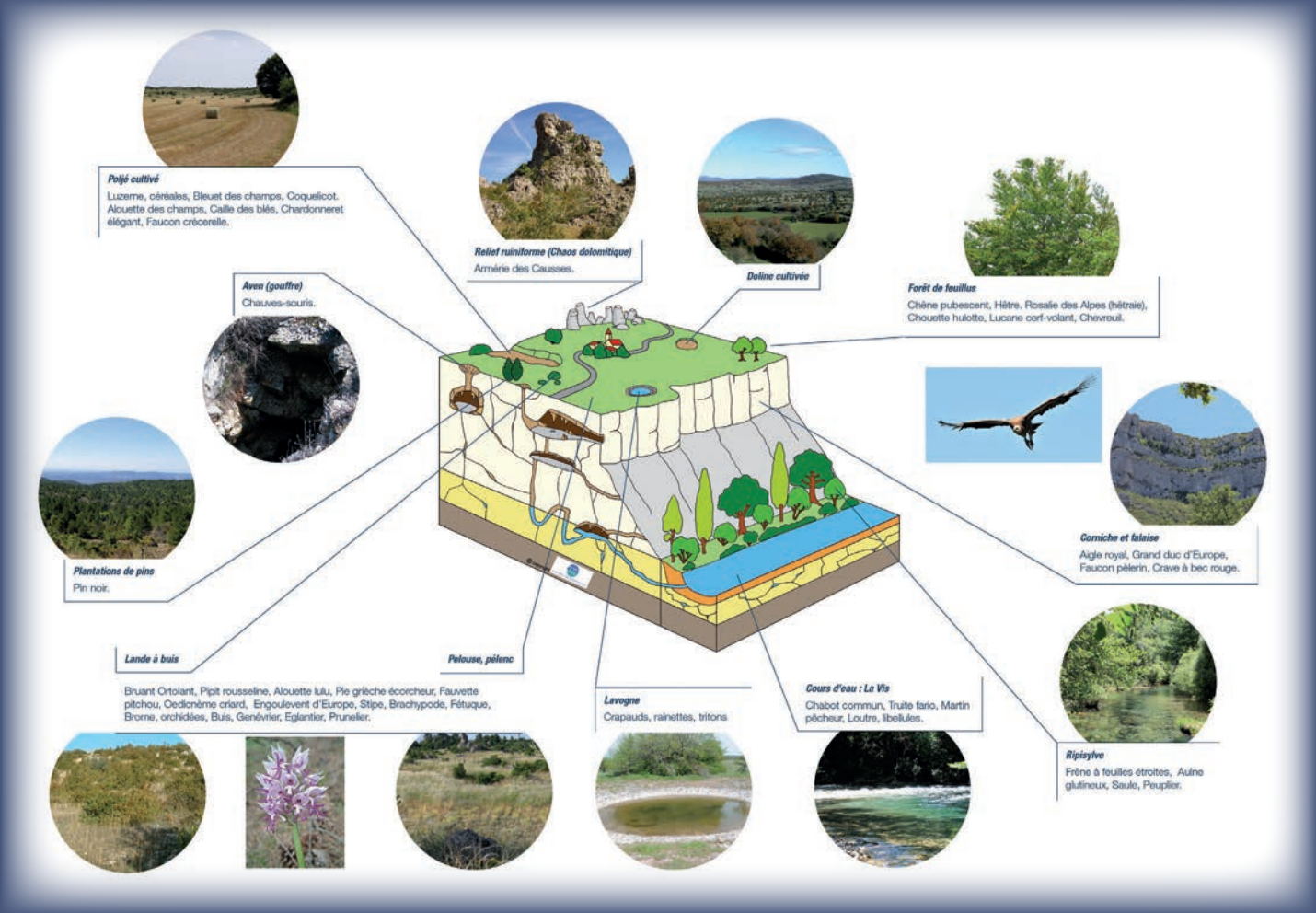
Les spectaculaires gorges de la Vis forment une entaille profonde de plus de 300 mètres qui séparent nettement les Causses de Campestre et de Blandas au nord de celui du Larzac méridional, au sud.

Les zones temporaires en eau, résurgence et perte de la rivière, sont autant de marqueurs du paysage.

UNE BIODIVERSITÉ DE PAYSAGES STEPPIQUES EN ÉVOLUTION

L'altitude, le climat, la nature des roches et les activités humaines (essentiellement l'agropastoralisme) ont façonné une mosaïque de milieux propices à une biodiversité exceptionnelle.

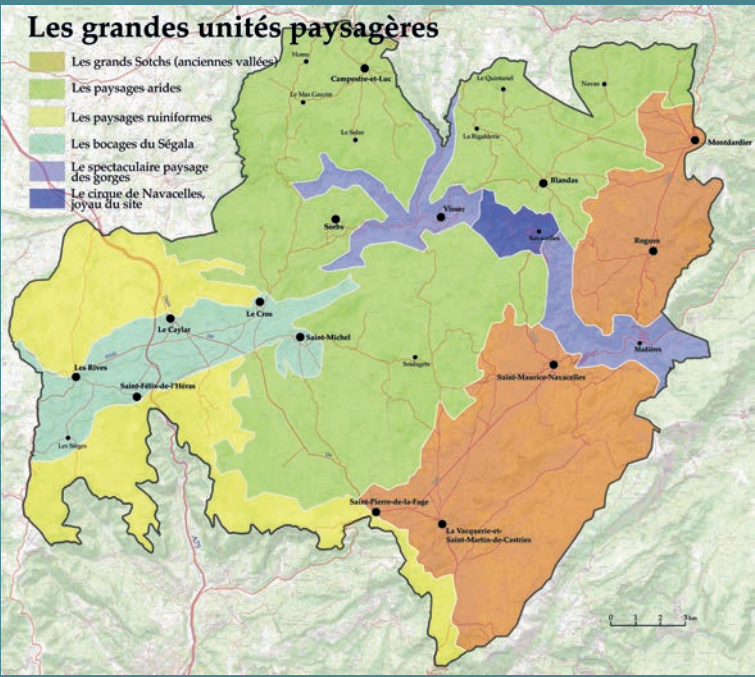
- Les milieux ouverts sur les causses
- Les gorges et les falaises
- La rivière
- Le cirque, le hameau



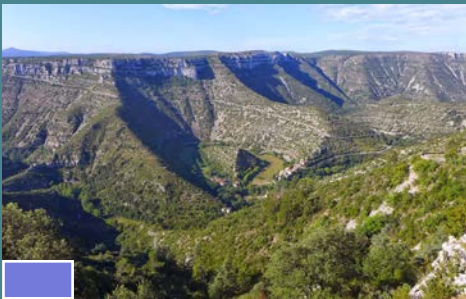
UN GRAND PAYSAGE EMBLÉMATIQUE

LES 6 UNITÉS PAYSAGÈRES

Le relief, la géologie et la végétation ont induit des paysages aux ambiances différentes. Six grandes unités paysagères caractérisent le territoire.



Le spectaculaire paysage des gorges, entaille escarpée de plus de 300 mètres de profondeur, au fond de laquelle se dessine le parcours tortueux de la Vis.



Le cirque de Navacelles, joyau du site au fond des gorges avec son méandre asséché et ses cascades.



Les paysages arides des plateaux calcaires, constellés de buis et de bosquets, où affleure la roche.



Les paysages ruiniformes, très singuliers d'où émergent de nombreux rochers de tailles et de formes variées car le calcaire, ici, s'est érodé de façon différente.



Les grands sotchs et leur terre argileuse, espaces cultivés, plus verts au printemps, et plus rouges en hiver qui correspondent à d'anciennes vallées ouvertes entre Rogues et la Vacquerie.



Les bocages du Ségala, beaucoup plus humides, où l'on trouve des prairies, des terres labourables et tout un maillage de haies.

DES PAYSAGES OUVERTS EN MUTATIONS

Depuis des siècles, les paysages du Grand Site n'ont cessé d'évoluer, sous l'action de l'homme et des troupeaux, alternant forêts, jachères, cultures et parcours. Le maintien d'une économie rurale et agricole est essentiel, pour la préservation des paysages. La diversité de production et d'espèces élevées est garante aujourd'hui de l'identité des causses, par le maintien des paysages ouverts, et la conservation d'une biodiversité remarquable.

Dans une optique de soutenir ces activités et de lutter contre la fermeture des milieux, des actions de gestion, ainsi que des mesures agri-environnementales sont menées. Elles permettent l'expérimentation de travaux de maintien ou d'ouverture des milieux et l'accompagnement à l'installation d'exploitants agricoles (21 installations en 10 ans), ainsi que la valorisation des produits locaux.



UN GRAND PAYSAGE EMBLÉMATIQUE

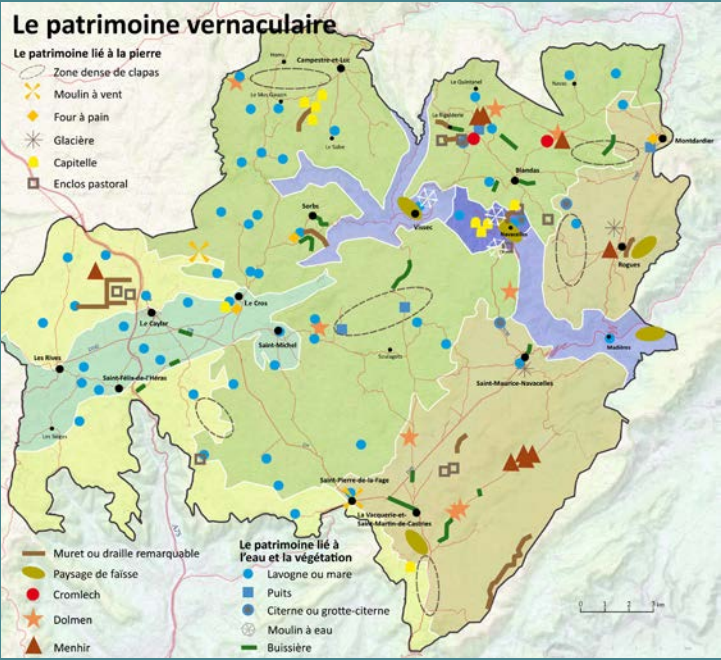
UN PATRIMOINE VERNACULAIRE ÉNIGMATIQUE

IMPLANTATION HUMAINE ET FABRIQUE DU PAYSAGE



Draille à Blandas

Ce territoire aux apparences sauvages est pourtant occupé par l'homme depuis des millénaires (présence humaine attestée il y a 50 000 ans). La cueillette puis l'agriculture et l'élevage ont laissé un patrimoine qui fait sa singularité et participe fortement à son identité. Sur cette terre de mégalithes, les vestiges préhistoriques foisonnent avec de nombreux dolmens, menhirs et cromlechs, ajoutant une note un peu mystique au lieu. Les pierres très abondantes en surface ont été ôtées du sol, et rangées en petits murets ou en tas, appelés clapas, lors de la création des champs. Elles étaient aussi utilisées pour construire des abris de bergers (appelés cazelles), des cabanes et des terrasses de cultures sur les pentes (les faïsses) et pour aménager les drailles (chemins de transhumance). À cela s'ajoutent les lavognes, cuvettes plus ou moins pavées pour l'abreuvement des moutons, les citernes, puits fortifiés, béals, moulins à vent et à eau ou encore les glacières qui constituent d'autres attributs caractéristiques des paysages vivants de l'agropastoralisme méditerranéen inscrits au patrimoine mondial par l'UNESCO.



Lavogne à St-Maurice-Navacelles



Cazelle à Campestre-et-Luc



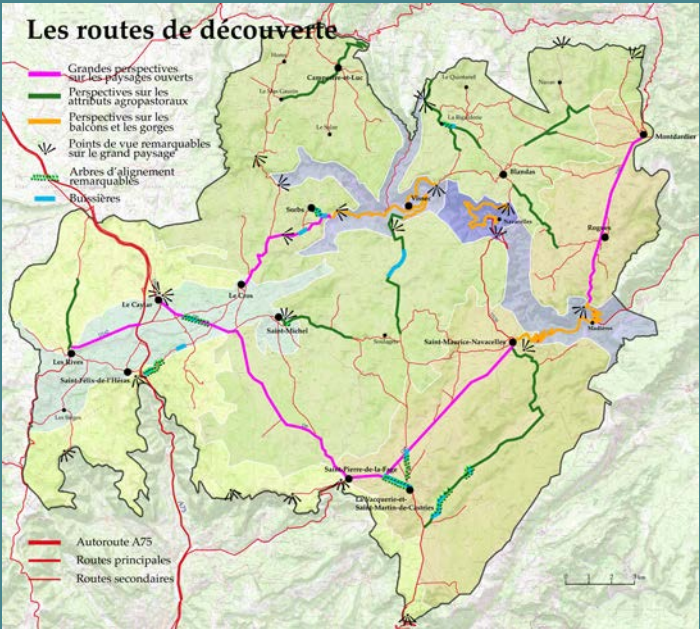
Puits couvert à Blandas



Dolmen à St-Maurice-Navacelles

DES ITINÉRAIRES DE DÉCOUVERTE REMARQUABLES

De nombreuses routes sillonnent les causses et les gorges et participent de la découverte des lieux. Les portes d'entrée les plus importantes sont Le Caylar et Montdardier. Parmi les routes départementales, les RD9 et RD25 structurent le territoire. Ce sont de belles routes historiques (ancienne route royale ou de l'époque gallo-romaine), plus ou moins bordées d'arbres. Les petites routes, à vocation essentiellement agricole, reprennent souvent le tracé d'anciennes drailles. Pittoresques, elles sont bordées d'éléments identitaires (murets, buissières, haies...) qui contribuent au charme des lieux. Enfin, les routes qui cheminent dans les gorges vers le Cirque de Navacelles, sont les plus touristiques. Sur les rebords du causse, elles offrent des points de vue grandioses sur les grands espaces ou sur les profondeurs du canyon. Leur tracé sinueux renforce le caractère singulier des lieux.



Le Cirque de Navacelles et les gorges de la Vis : un spectacle puissant depuis le rebord du causse de Blandas



Belle perspective sur la RD48 entre Montdardier et Rogues



Lacets de la RD713 sur le versant Nord des gorges



Alignement de noyers à l'Est du mas de la Vieille à Sorbs

PRÉSERVER LE GRAND PAYSAGE

PRÉSERVER L'IDENTITÉ DES PAYSAGES AGRO-PASTORAUX

PRÉSERVER L'OUVERTURE DES PAYSAGES

Les immensités sèches des parcours et les espaces cultivés qui fondent le système agropastoral, reflètent l'âme du Grand Site. La préservation de ces paysages ouverts nécessite un soutien spécifique à l'agriculture, au débroussaillage et une veille à la limitation de l'urbanisation.



Exemple d'embroussaillage d'un parcours



Exemple de débroussaillage réalisé par des agriculteurs en partenariat avec le CPIE des Causses méridionaux

PRÉSERVER LES DOLINES DE L'URBANISATION

Tous les villages se sont implantés en bordure de dolines, ces petites cuvettes précieuses qui pouvaient être cultivées à proximité des lieux d'habitat. Cette cohérence est une spécificité du territoire, aujourd'hui menacée par l'urbanisation. Assurer leur pérennité agricole ou y réaliser des aménagements qui ne portent pas atteinte à leur potentiel de culture sont des démarches qui permettent de préserver ces caractéristiques du paysage caussenard.



Vissec, une composition paysagère remarquable



Le magnifique bocage de la plaine de la Barre

VEILLER À L'INSERTION PAYSAGÈRE DES NOUVEAUX BÂTIMENTS AGRICOLES

Dans ces paysages caussenards, ouverts et peu boisés, l'impact visuel des bâtiments agricoles, et notamment des hangars, est souvent prégnant. Afin de ne pas déséquilibrer les silhouettes villageoises ou l'harmonie des grandes étendues calcaires, il est conseillé de :

- respecter les logiques d'implantation des villages,
- prendre en compte la topographie du lieu,

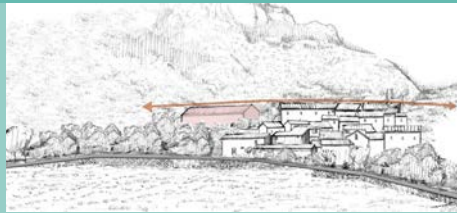
- limiter les terrassements,
- réaliser des volumes simples, dont les proportions seront adaptées au site,
- utiliser des matériaux et des couleurs en accord avec le paysage,
- utiliser la végétation existante ou réaliser de nouvelles plantations pour intégrer le bâtiment.



À éviter



À privilégier



PRÉSERVER LE GRAND PAYSAGE

SAUVEGARDER LE PATRIMOINE VERNACULAIRE

INVENTORIER ET ENTRETENIR LE PATRIMOINE AGROPASTORAL

Un tel inventaire permettrait de disposer d’une meilleure connaissance de ces chemins (localisation, état de conservation, usage actuel, statut juridique...) et d’élaborer une charte de conservation et de valorisation des éléments les plus emblématiques.



Enclos circulaire à la Rigalderie : un magnifique témoignage de la vie agropastorale à Blandas



Pont moutonnier au hameau de Navacelles

PROTÉGER LES MENHIRS, LES DOLMENS ET LES CROMLECHS DE L’ENFRICHEMENT

Établir un inventaire exhaustif de tous les mégalithes permettrait encore d’enrichir la connaissance de ce patrimoine préhistorique et d’évaluer les possibilités de mise en valeur. Dans tout les cas, les aménagements devront être modestes et respectueux de l’esprit des lieux.



Dolmen de Ferrussac : un ouvrage remarquable maintenu dans l’esprit des lieux.



Menhir de la plaine du Coulet

VALORISER LES ITINÉRAIRES DE DÉCOUVERTE

MAINTENIR L’OUVERTURE DES POINTS DE VUE

Les routes et les chemins offrent de magnifiques panoramas qui créent des effets de surprise et participent à la compréhension des lieux. Il convient de préserver ces ouvertures, en particulier sur les routes touristiques qui cheminent en direction du cirque de Navacelles, par le contrôle des boisements et notamment des résineux.



RD158 :
une route pittoresque dont les ouvertures sur le grand paysage sont préservées par l’activité agricole.

CONSERVER LES ARBRES DE BORDS DE ROUTE

Devant la qualité paysagère des arbres de bord de route, il est vivement recommandé de les préserver. Pour cela, il conviendra d’adopter des principes de tailles douces qui maintiendront leur silhouette naturelle et de remplacer systématiquement les arbres abattus ou malades par des essences similaires, adaptées au contexte local (érables sycomores, tilleuls, frênes, chênes blancs...).



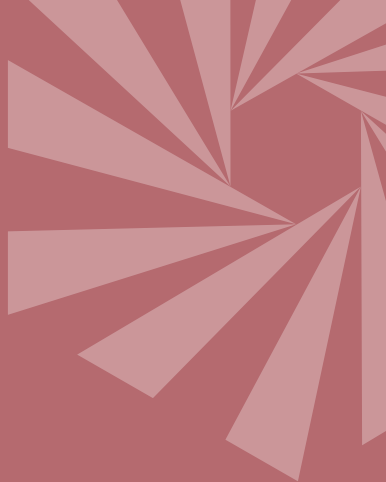
Alignement de frênes en bord de route.

PRÉSERVER LES MURETS ET LES BUIS TAILLÉS

Les murets en pierres sèches ou les haies de buis qui bordent les petites routes, sont des éléments caractéristiques du territoire qui évoquent l’origine agricole de ces tracés. Dans la mesure du possible, il convient de ne pas élargir ces voies au risque de détruire leur caractère pittoresque. Le cas échéant, il est recommandé de recréer ces éléments de paysage en reconstruisant les murets ou en replantant les buisseries à l’identique.



Muret à Campestre-et-Luc et buissière dans la plaine du Coulet : des éléments à préserver qui participent de l’unicité du territoire.



DES VILLAGES DE CARACTÈRE

ORIGINE DE L’OCCUPATION BÂTIE

Les toutes premières exploitations agricoles datent de l’époque gallo-romaine. Elles s’implantent sur des sites néolithiques où sont encore présents menhirs et dolmens. La voie qui conduit de Lodève au Vigan en passant par St Maurice-Navacelles et celle de Montardier à Ganges sont d’origine romaine. A l’époque du haut Moyen Âge, la fondation de l’évêché de Lodève (IV^{ème} siècle) et plus tard celle de l’abbaye de Gellone (IX^{ème} siècle) marquent l’organisation du territoire... Églises, châteaux et fermes fortifiées se construisent durant tout le moyen âge et jusqu’encore les XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles (châteaux de Sorbs, Cros, les Rives, etc). Au XIV^{ème} siècle, certains villages se fortifient (vestiges au Caylar, aux Rives) tandis que leur forme actuelle est le produit de l’essor économique des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles (agriculture, élevage, laine, bois, sériculture, mines commerce, chemin de fer) périodes durant lesquelles, la population du Grand Site atteindra son maximum.

DES VILLAGES ADAPTÉS AU SITE

SUR LES PUECHS ET COTEAUX

(LE CAYLAR, SAINT-MICHEL-D’ALAJOU, MONTDARDIER, ROGUES, SORBS, LES RIVES, LA VACQUERIE ET SAINT-MARTIN DE CASTRIES)

Situés à l’interface de deux espaces économiques distincts - la plaine pour les cultures et les pentes boisées pour l’élevage, la chasse, et le bois - les villages “puechs et côteaux” sont un grand classique dans le registre des implantations bâties traditionnelles. La majorité des villages et hameaux du Grand Site illustrent cette catégorie ancestrale d’implantation, dont ici le village du Caylar.



Le Caylar

SUR LES PLATEAUX

(BLANDAS, CAMPESTRE-ET-LUC, LE CROS, SAINT-AURICE DE NAVACELLES, SAINT-FÉLIX-DE-L’HÉRAS, SAINT-PIERRE-DE-LA-FAGE)

Même lorsque l’unité paysagère et le contexte géographique changent (relief, végétations), la proximité avec les terres agricoles, ici les dolines - petites dépressions aux sols fertiles - reste primordiale. L’existence d’un réseau routier muni de nombreux carrefours devient également prétexte aux implantations de cette catégorie comme ici à Saint-Maurice-Navacelles mais aussi à St-Pierre-de-la-Fage et à Campestre-et-Luc.



Saint-Maurice-Navacelles

EN VALLÉE

(NAVACELLES, VISSEC, MADIÈRES)

La Vis, principale rivière du site, a suscité l’implantation de quelques villages et hameaux, dont ici Navacelles le long de la partie sèche de son lit. Le relief environnant étant trop abrupt et instable, Navacelles s’y adossera en préservant, dans l’ancien méandre de la Vis, sa doline-espace agricole ouvert par le biais de deux hameaux. L’enjeu de la préservation de cette doline est capital !



Hameau de Navacelles



DES VILLAGES DE CARACTÈRE

DES SILHOUETTES VILLAGEOISES PITTORESQUES

Les silhouettes des villages, ensembles bâtis homogènes ponctuées de castels, châteaux et clochers, "dessinent" les paysages du Grand Site et leur confèrent une note pittoresque. Les préserver constitue un enjeu majeur, de la responsabilité de chacun !



Les Rives



Campestre-et-Luc



Montdardier

DES ESPACES PUBLICS FÉDÉRATEURS

LES PLACES ET PLACETTES

De nombreuses places et placettes, jalonnent les villages et deviennent le support à des rencontres et manifestations de plein air. Ce sont des espaces par où les villages se découvrent et ce n'est pas rare qu'ils soient à l'origine de leur constitution (Blandas, St-Maurice-Navacelles). Espaces d'accueil des visiteurs et des habitants, elles regroupent commerces, équipements publics et stationnement. Arborées, elles offrent les aménités nécessaires à la vie publique : bancs, fontaines, signalétique. Leur mise en valeur est fortement recommandée.



L'esplanade de Blandas



La place de Saint-Maurice-Navacelelles

LES RUES

Les rues donnent accès aux habitations et leur procurent lumière et soleil. Elles établissent les liens entre les différents quartiers et avec le territoire. Espaces polyvalents, elles empruntent des formes extrêmement variées et contribuent à l'identification des villages du site.



Rue à Vissec



Rue au hameau de Navacelles

RENFORCER LE CARACTÈRE DES VILLAGES

SAUVEGARDER LA LISIBILITÉ DES SILHOUETTES VILLAGEOISES



Une silhouette typique de village dans le Grand Site

La qualité d'un paysage tient au savant équilibre des différentes parties, qui le composent.
Connaître et apprécier ces parties conduit à les préserver et à les valoriser.



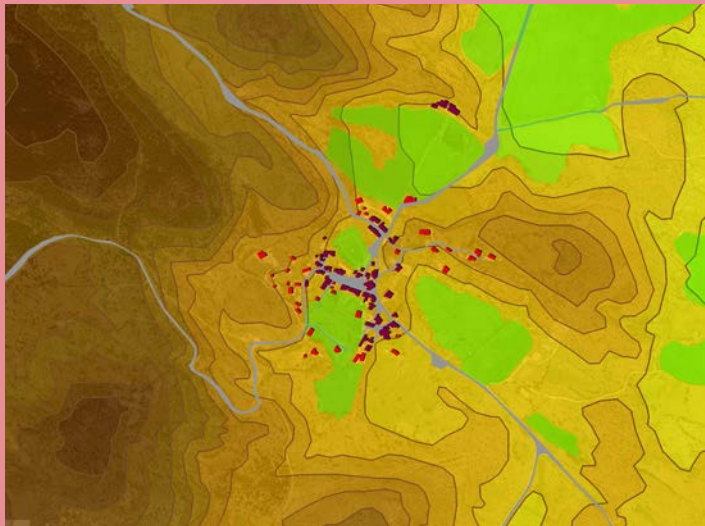
Lorsque les bâtiments se dissocient du village, ils nuisent à la lisibilité de sa silhouette

Les espaces agricoles, composante majeure des paysages du Grand Site, mettent en scène les villages.
Il importe de les préserver de toute urbanisation sous peine de compromettre à jamais la lisibilité des silhouettes villageoises du Grand Site.

ORGANISER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

BLANDAS, À TITRE D'EXEMPLE

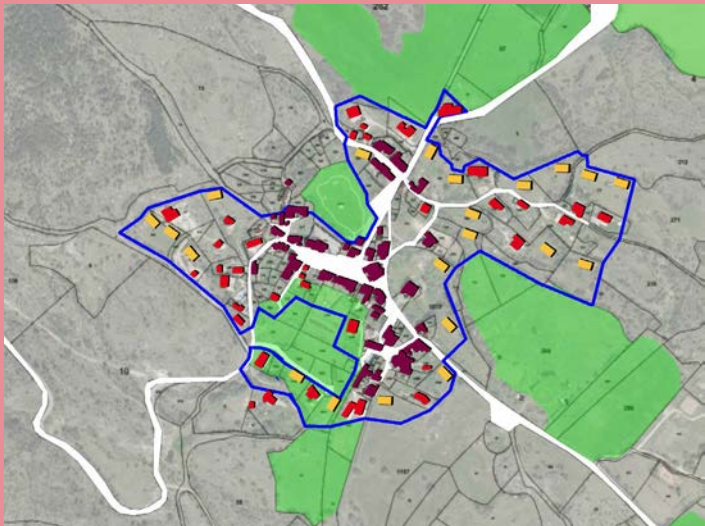
LE VILLAGE DANS SON SITE D'INSCRIPTION



Dolines Pentes Village Constructions récentes

Le village de Blandas s'est implanté au croisement de plusieurs voies par la création d'une vaste esplanade, espace public majeur du plateau. Afin de préserver ses dolines, espaces agricoles, il a emprunté une forme linéaire, sans épaisseur et à partir des années 80 pour poursuivre son développement, il a opté pour les premières pentes du relief !
Aujourd'hui, quelques bâtiments récemment construits dans la doline Sud modifient le principe de protection des terres agricoles et changent la logique d'implantation du village.

DÉFINITION DU SECTEUR DE DÉVELOPPEMENT



Périmètre du secteur de développement Nouvelles constructions possibles

Il importe de définir avec précision et selon des critères paysagers, les secteurs de développement des villages. De par leurs tailles, leurs formes et leurs orientations, ces secteurs doivent poursuivre le mode d'implantation des villages garant de leurs silhouettes et au-delà de la qualité des paysages du Grand Site.

À Blandas, continuer à préserver les dolines et les espaces agricoles garantira la qualité des paysages.

RENFORCER LE CARACTÈRE DES VILLAGES

VALORISER LES ESPACES PUBLICS

De nombreuses communes du site ont entrepris, chacune à son rythme et selon ses moyens, la valorisation de leurs espaces publics : Sorbs, Montdardier, Le Cros, Les Rives, Blandas...

Ce travail de valorisation, garant de la qualité paysagère du Grand Site, doit se poursuivre. En 2020, c'est une première phase de valorisation du hameau de Navacelles qui a également débuté. D'importants travaux permettront d'améliorer la qualité des espaces publics, de faciliter et sécuriser les circulations et stationnements (retournement, quai navettes), reconstituer calades et murets du village, et de réhabiliter la promenade au sommet de la coquille vers la statue de la Vierge.

La place de Sorbs a été créée sur l'emplacement d'un ancien réservoir d'eau. Aujourd'hui, ce bel espace équipé (wc public, local technique) situé face à l'église et ouvert sur le grand paysage, valorise l'entrée du village et apporte un confort très apprécié à ses habitants et visiteurs.



La place avant réhabilitation



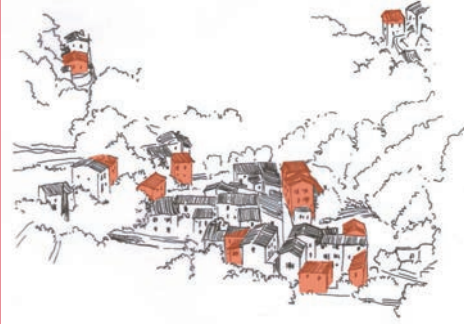
La place après réhabilitation

Cette placette de Montardier, située le long de la traversée du village a été aménagée récemment. Avec ses gradins en pierres, ses tilleuls, sa lame d'eau, le restaurant, et le commerce multi-service quelques mètres plus loin, elle forme un espace d'accueil très agréable, indispensable à la vie du village.



ORGANISER, PRÉVOIR LA RÉHABILITATION DES HAMEAUX

Dans le site classé du hameau de Navacelles, un travail de projection a été réalisé en imaginant les réhabilitations des ruines possibles.



Proposition pour le hameau des Faïsses.



Proposition pour le mas de Guilhou

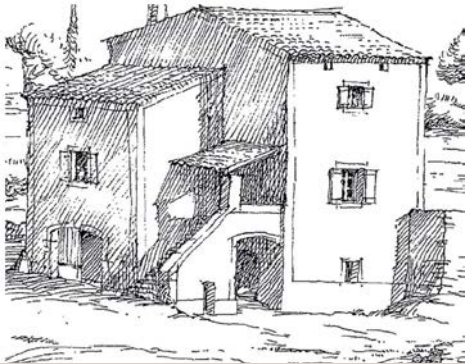


Proposition pour le hameau de Rochebelle

UNE ARCHITECTURE SIMPLE, SOBRE ET SUBTILE

CARACTÉRISTIQUES DE L'ARCHITECTURE CAUSSENARDE

L'architecture du Grand Site est le résultat de techniques faisant appel aux matériaux locaux, ici, la pierre calcaire. Sur les causses les constructions originelles adoptent le principe de la voûte et sont recouvertes de lauzes. À partir du XVIII^{ème} siècle, le principe de l'arc diaphragme en pierres, support à des pannes en bois pour la portée du toit sera adopté. On dira que l'architecture du Grand Site est, majoritairement, de type caussenard. Toutefois une influence cévenole marque les franges Nord (verticalité du bâti, pentes de toitures plus prononcées - Montdardier, Campestre-et-Luc...) et une influence languedocienne, les franges Sud du territoire (volumes élargis, toitures aplaties, génoises - La Vacquerie-St-Martin-de-Castrie, St-Maurice-Navacelles...).



Voûtes et arcs diaphragmes en pierre composent l'habitat traditionnel. Ces derniers sont encore visibles dans plusieurs constructions du site, notamment les bâtiments agricoles, peu modifiés.



Arcs diaphragmes dans une petite bergerie à Saint-Maurice-Navacelles.



Une construction caussenarde, peu modifiée sur la commune de Campestre-et-Luc.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

PIERRE ET CHAUX POUR LES MURS - LAUZES ET TUILES CANAL POUR LES TOITS

Les bâtiments sont construits en moellons de pierres - calcaires - de calibre varié. Seuls les encadrements et chaînes d'angles sont en pierres de taille. A l'origine les toits étaient recouverts de lauzes. Transformés depuis le XVIII^{ème} siècle, ils sont aujourd'hui recouverts d'enduits à la chaux aérienne pour les façades et de tuiles canal en terre cuite pour les toits.



Différents types de coloris et d'enduits traditionnels à la chaux.

COMPOSITION DES FAÇADES ET DÉTAILS ARCHITECTURAUX

Des ouvertures superposées composent les façades.

La rupture dans l'alignement permet ci et là, l'installation de bolets (perrons) et d'escaliers extérieurs d'accès aux étages, autant d'accidents heureux pour un paysage de rues pittoresques.

Les portes d'entrée sont fréquemment entourées d'encadrements ouvragés en pierres de taille. Elles sont en bois peint de vives couleurs.

Les fenêtres à la manière des façades sont verticales. Elles disposent de deux vantaux à plusieurs carreaux ainsi que de deux volets battants. L'ensemble est en bois peint. Des encadrements en pierres de taille les entourent.



UNE ARCHITECTURE SIMPLE, SOBRE ET SUBTILE

LES BÂTIMENTS DANS LES VILLAGES

DES MAISONS À ÉTAGES, GROUPEES ET ALIGNÉES

Les maisons des villages sont d'une volumétrie et d'une facture simples. La sobriété caractérise la composition de leur façade et la subtilité leur adaptation à un contexte toujours varié. Si leurs fondations, rez-de-chaussées et caves voûtées datent du Moyen Âge, aujourd'hui, elles nous livrent, pour la plupart, leurs façades remaniées durant les XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles : création d'étages supplémentaires, ouverture et nouvel ordonnancement de baies, nouveaux décors, réfection des toitures et emploi de tuiles canal en terre cuite.



La Vacquerie Saint-Martin-de-Castries, influence languedocienne



Campestre-et-Luc, influence cévenole

DES BERGERIES ET REMISES AGRICOLES

Les maisons d'habitation côtoient les remises agricoles tandis que quelques bergeries abandonnées avec leurs beaux enclos en pierre sont encore présentes dans les villages. Elles constituent un patrimoine rural identitaire de valeur qu'il importe de sauvegarder.



Remise agricole et bergerie à St-Maurice-Navacelles

FERMES FORTIFIÉES ET MAS ISOLÉS

Un grand nombre de fermes et mas isolés ponctuent les paysages des causses et témoignent de l'activité agricole qui les a façonnés. Authentiques ensembles bâtis, ils sont aujourd'hui fragilisés par les mutations du monde agricole, la transmission incertaine de leur activité et leur transformation en habitations. Ils sont constitués de longues bâtisses organisées autour de grandes cours. Elles abritaient les habitations (maître, métayer et ouvriers agricoles), les bergeries, le stockage des denrées et du matériel agricole. Des colonnades, galeries, portails en ferronneries et murs de clôtures en pierres complètent ces beaux ensembles architecturaux tandis que des arbres centenaires et des lavognes intègrent leurs silhouettes dans le grand paysage.



La Prades



La ferme fortifiée de la Prunarède
à Saint-Maurice-Navacelles



Le mas de Jourdes à la Vacquerie Saint-Martin-de-Castrie avec sa cour et son chemin arboré

S'INSPIRER DE L'INGÉNIOSITÉ DE L'ARCHITECTURE LOCALE

RÉHABILITER LE BÂTI ANCIEN SELON LES RÈGLES DE L'ART

UTILISER TECHNIQUES ET MATÉRIAUX APPROPRIÉS

Le bâti ancien, simple dans sa composition, sobre dans les solutions techniques et le choix de matériaux adaptés s'avère très fragile lorsque l'on veut modifier sa logique de distribution et de construction. En matière de réhabilitation, seul le recours à des professionnels qualifiés, architectes pour la conception et maçons pour la réalisation peut garantir la mise en œuvre de projets de restauration de qualité.



Exemples de réfection d'enduits de qualité

RESPECTER LA COMPOSITION DES FAÇADES

Les façades des bâtiments du Grand Site font partie intégrante du patrimoine commun et comme lui, elles sont d'intérêt public !

On ne peut supprimer les ouvertures d'une façade sous peine de la dégrader irrémédiablement ! Seule la création d'ouvertures peut s'envisager à condition que cette dernière valorise la façade et respecte sa logique de composition.

SIMULATION POUR UNE CRÉATION D'OUVERTURES



Il faut éviter à tout prix d'obstruer les ouvertures d'une façade. C'est au logement de s'adapter à la façade et non pas l'inverse !



Etat initial



En vert emplacement possible d'ouvertures nouvelles.

PRÉSERVER LA VALEUR PATRIMONIALE DES MAS ISOLÉS

RÉHABILITER, AFFECTER À DE NOUVEAUX USAGES

Un inventaire des fermes, mas agricoles et bergeries devrait être mené. Il permettrait d'évaluer leur intérêt architectural et patrimonial et de mettre en place un suivi pour accompagner leurs réhabilitations et mutations. Si quelques-uns de ces beaux ensembles bâtis ont été restaurés avec soin, nombreux sont ceux dont le caractère a déjà été altéré par la méconnaissance de leur valeur patrimoniale ou bien sont à l'abandon.



Mas agricole sur la commune de Sorbs : une mutation a permis de préserver ce patrimoine.



Le château de Sorbs, inscrit à l'inventaire des monuments historiques fût l'objet d'une attentive réhabilitation



Le Mas Calmels, en ruines sur la commune du Cros. Abandonné depuis bien longtemps, sa toiture est encore en lauzes...

S'INSPIRER DE L'INGÉNIOSITÉ DE L'ARCHITECTURE LOCALE

CRÉER UNE ARCHITECTURE NOUVELLE EN LIEN AVEC LES CARACTÉRISTIQUES LOCALES

LES HABITATIONS

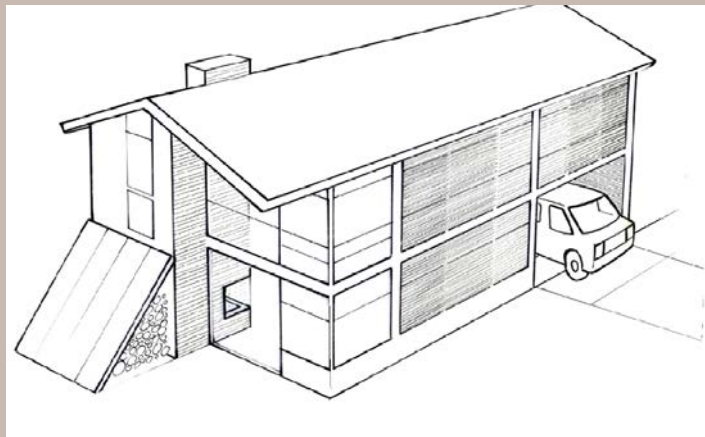
L'habitat individuel d'aujourd'hui ne se construit plus en mitoyenneté, groupé et aligné comme dans les villages. Les maisons sont dissociées les unes des autres et contribuent à l'étalement et à la fragmentation des silhouettes villageoises. Dans un tel contexte, l'innovation en architecture devient plus difficile à intégrer, ce qui doit inciter à prendre conseils au cas par cas auprès de l'assistance architecturale gratuite mise en place sur le Grand Site de France.

La devise doit plus que jamais rester celle de l'architecture locale :

Simplicité pour les volumes

Sobriété pour l'expression et le choix des matériaux et couleurs

Subtilité pour l'adaptation au contexte (relief, végétation, environnement bâti...)



Des matériaux nouveaux peuvent être utilisés à condition que leurs textures et couleurs s'accordent avec celles des bâtiments existants. Les volumes doivent rester simples et la verticalité recherchée.



Exemple d'un mariage relativement réussi entre une ancienne ferme et une extension de facture contemporaine.

LES HANGARS AGRICOLES

La taille grandissante des exploitations et des troupeaux conduit à la construction de hangars d'une taille sans commune mesure avec les bâtiments en pierres des anciennes remises et bergeries. Tôles ondulées et bandeaux synthétiques pour l'éclairage les habillent tandis que les arcs diaphragme en pierre ont cédé leur place aux charpentes industrielles. L'usage du bois tant pour les murs (bardage) que pour la charpente reste encore le meilleur moyen pour réaliser et intégrer ces constructions volumineuses dans le paysage.



Une implantation réussie de hangars (bergerie et stockage) en mitoyenneté avec un bâtiment patrimonial (la ferme du château de St Maurice-Navacelles).



Bergerie en bardage bois et bâtiment de stockage en tôle ondulée à la Barre, St-Maurice-Navacelles. La cour reste encore le meilleur moyen pour fédérer les bâtiments d'une exploitation.



Une bergerie en bois et sa charpente à St-Maurice Navacelles : un exemple réussi de bâtiment agricole contemporain.



MÉTHODOLOGIE SUIVI

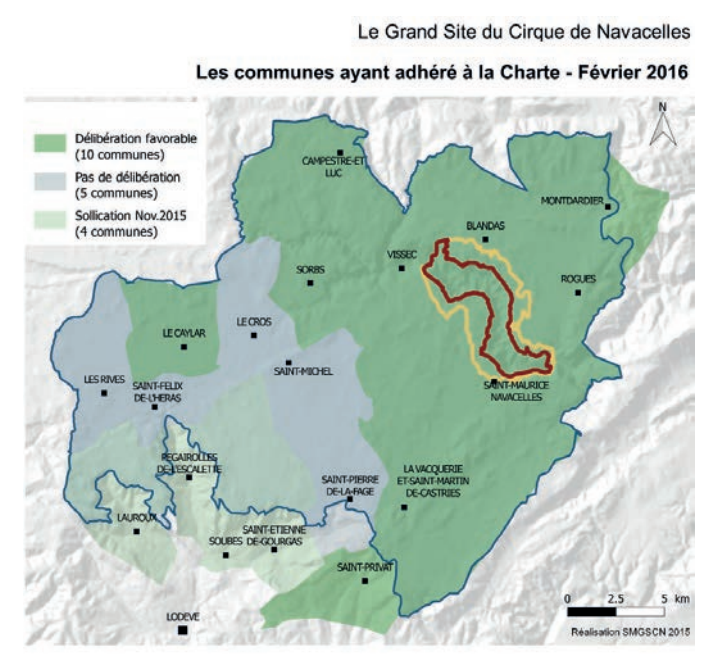
DES ACTIONS AU PLUS PRÈS DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS

DES COMMUNES ENGAGÉES DANS LA CHARTE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

De 2014-2015, ce sont 10 communes qui ont délibéré en faveur de la Charte. Ces communes s’inscrivent dans une vision partagée de leur territoire et s’engagent à mettre en œuvre les recommandations de Charte pour préserver les paysages du Grand Site de France du Cirque de Navacelles.

UN GUIDE PRATIQUE

La Charte donne ainsi aux acteurs du territoire les moyens d’encadrer et de maîtriser le développement plutôt que de le subir. La Charte par son analyse paysagère et ses recommandations constitue un document de référence pour l’élaboration des documents d’urbanisme tels que les Plans Locaux d’Urbanisme des Communautés de communes et des Communes. Elle est consultable sur le site : www.cirquenavacelles.com



SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS LEURS PROJETS D’AMÉNAGEMENT

GRAND SITE DE NAVACELLES
Charte architecturale et paysagère

Vous avez un projet de construction, de réhabilitation ou d’aménagement ?
Conseils gratuits

Prenez rendez-vous

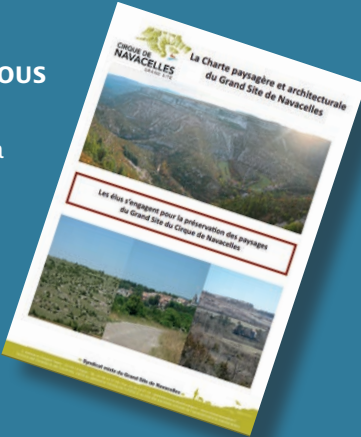
Pour le Gard
04 66 36 10 60
Lieu de rendez-vous
Communauté de communes du Pays viganais
Architecte conseil
Patrick Galzin

Pour l’Hérault
04 99 13 37 00
Lieu de rendez-vous
Mairie du Caylar
Architecte conseil
Aspasie Kamberou

CAUE LANGUEDOC ROUSSILLON GARD
CIRQUE DE NAVACELLES GRAND SITE
CAUE LANGUEDOC ROUSSILLON HÉRAULT

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT POUR TOUS

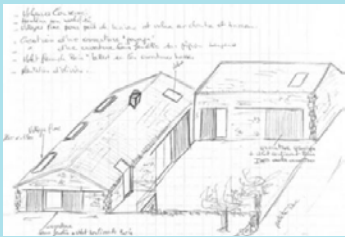
Depuis 2015, la Charte Paysagère et Architecturale se traduit notamment par la mise en place des conseils architecturaux et paysagers gratuits donnés par les Conseils d’Architecture d’Urbanisme et d’Environnement du Gard et de l’Hérault. Ils accompagnent les maîtres d’ouvrage publics et privés (collectivités, habitants) dans leur projet, en apportant un avis et des conseils sur l’implantation des constructions, le choix des matériaux et des couleurs, ou sur des aspects plus techniques d’architecture.



EXEMPLE DE CONSEIL AUX PARTICULIERS : LA RÉHABILITATION D’UNE BERGERIE



Etat actuel



1er projet du particulier



Second projet sur conseil du CAUE



AMÉNAGEMENT D’UN ESPACE PUBLIC SUR LA COMMUNE DE BLANDAS



MÉTHODOLOGIE SUIVI

L' OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES (OPP)

L'Observatoire Photographique des Paysages permet de constituer un fond de séries photographique afin de suivre l'évolution et la gestion des paysages du Grand Site de France.

SES OBJECTIFS

- Identifier les paysages présents
- Analyser les caractéristiques des paysages, les dynamiques et les pressions qui les modifient
- Suivre les transformations des paysages
- Accompagner les réflexions des acteurs locaux sur le développement territorial
- Conserver la trace de l'évolution des paysages, et témoigner de leur gestion

Il est constitué d'un volet rétrospectif (cartes postales anciennes) et d'un volet contemporain.

LES PRINCIPAUX ENJEUX À OBSERVER

- Processus de fermeture / ouverture des paysages
- Évolution de l'espace agricole
- Évolution des paysages emblématiques et des éléments caractéristiques du Bien Causses et Cévennes
- Évolution de l'urbanisation...

Depuis 2008, des campagnes photos sont réalisées sur environ 200 points de vue, qui sont gérées par le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) des Causses Méridionaux en collaboration avec le Syndicat Mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles.

EXEMPLE DE L'OBSERVATION PHOTO SUR LA SILHOUETTE VILLAGEOISE DU CAYLAR



Carte ancienne du Caylar

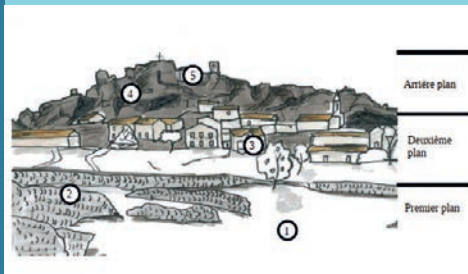


Vue du Caylar - 2008



Vue du Caylar - 2019

CROQUIS D'ANALYSE PAYSAGÈRE



DESCRIPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES

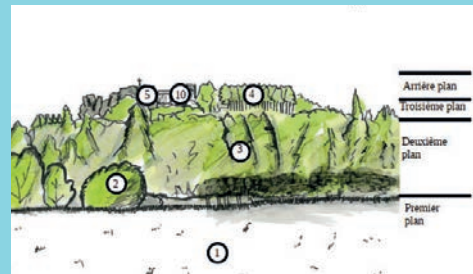
Premier plan

1. Terres agricoles agropastorales
2. Murs de pierres sèches, attributs de l'agropastoralisme



Deuxième plan

3. Zone d'habitation aux pieds du Roc Castel, dégagée de la végétation



Arrière plan

4. Roc Castel (70 m), rochers sans végétation
5. Chapelle et monuments historiques au sommet du Roc Castel.

Exemple d'analyse des transformations visibles

De nombreuses transformations touchent l'environnement aux alentours du Roc Castel.

Nous pouvons noter un basculement de la végétation principalement composée de feuillus en 2008, en un boisement de résineux en 2019.

L'action des élus et gestionnaires s'est traduit clairement vers une gestion des résineux avec pour objectif, un rétablissement des perspectives depuis les points hauts du Roc Castel.

L'approche de ce site depuis le village du Caylar a fait également l'objet d'aménagement.

(SOURCE CPIE)